

CGV PanoramaCard Thunersee

1. Objet

- 1.1. Pour la durée de leur séjour (jours de départ et d'arrivée inclus), les hôtes (à partir de 6 ans) de la région de vacances du lac de Thoue se voient remettre une PanoramaCard Thunersee par le prestataire d'hébergement.
- 1.2. La condition préalable à l'obtention d'une PanoramaCard Thunersee est le paiement d'une taxe par nuit d'hébergement. Les enfants de 6 à 15,99 ans, qui sont exclus de l'obligation de payer la taxe selon leur lieu de séjour, reçoivent tout de même une PanoramaCard Thunersee.
- 1.3. Pour pouvoir établir la PanoramaCard Thunersee, l'hébergeur doit être membre de l'association Thun-Thunersee Tourismus.
- 1.4. La PanoramaCard Thunersee est établie par le prestataire d'hébergement exclusivement par le biais d'un logiciel (feratel Deskline). La PanoramaCard Thunersee est disponible au format numérique sous forme de MobileCard/WalletCard sur smartphone ou peut être imprimée sur papier sous la forme d'un billet print@home.
- 1.5. Le prestataire d'hébergement crée la PanoramaCard Thunersee au plus tard le jour de l'arrivée.
- 1.6. La PanoramaCard Thunersee doit indiquer le nom et le prénom du titulaire, le nom de l'hébergeur et la durée du séjour.
- 1.7. La PanoramaCard Thunersee est personnelle et incessible.
- 1.8. La PanoramaCard Thunersee ne peut être complétée à la main.
- 1.9. Les prestations d'été incluses sont valables du 1er avril au 31 octobre et les prestations d'hiver du 1er novembre au 31 mars.
- 1.10. La PanoramaCard Thunersee n'est pas valable pour le transport gratuit d'animaux et de vélos, auquel s'applique la réglementation tarifaire des sociétés de transport.

2. Prestations incluses dans la carte

- 2.1. Les titulaires de la PanoramaCard Thunersee ont droit au service à valeur ajoutée convenu entre Thun-Thunersee Tourismus et l'entreprise partenaire (voir www.panoramacard.ch).
- 2.2. La carte donne droit à la gratuité des transports en bus STI (hors ligne de bus 252 Thoue - Escholz matt) et CarPostal (sur la ligne 60, entre Spiez et Leissigen Schulhaus uniquement), conformément au plan de réseau [plan de réseau](#).
- 2.3. Les rabais accordés au titre de la PanoramaCard Thunersee ne sont pas cumulables avec d'autres offres, à quelques exceptions près.
- 2.4. Thun-Thunersee Tourismus et les prestataires se réservent le droit de modifier ou de supprimer les descriptions, les prestations ou les rabais.
- 2.5. La PanoramaCard Thunersee ne peut être établie que dans la mesure où les contrats entre Thun-Thunersee Tourismus et la communauté tarifaire Libero ainsi que les accords avec les autres prestataires sont valables et pour autant que les parties honorent leurs obligations.
- 2.6. La fixation des prix des titres de transport ainsi que des saisons et des horaires d'exploitation de toutes les infrastructures est exclusivement du ressort des sociétés de transport et des destinations touristiques concernées.
- 2.7. Les sociétés de transport et les destinations assurent la fourniture des prestations garanties. Tout remboursement faisant suite à une interruption ou à une cessation d'exploitation due à un cas de force majeure (conditions météorologiques, avalanches, tempêtes, etc.) ou à des négligences imprévisibles ou inévitables de la part de tiers est exclu.

- 2.8. Il est possible que des prestataires aient mis en place, en vertu de dispositions légales ou d'ordonnances administratives ou afin de pouvoir garantir la sécurité des hôtes, des concepts de protection et qu'ils en surveillent le respect. La clientèle est tenue de respecter ces concepts et instructions.
- 2.9. Le titulaire de la PanoramaCard Thunersee note et accepte que certains services à valeur ajoutée de certaines entreprises partenaires ne peuvent pas être utilisés pendant toute la durée de son séjour du fait des horaires d'exploitation ou des conditions météorologiques, ou en fonction de la saison.
- 2.10. Le titulaire de la PanoramaCard Thunersee note et accepte que Thun-Thunersee Tourismus est en droit de mettre fin au contrat ou à l'accord conclu avec certaines entreprises partenaires pour de justes motifs, y compris pendant la durée convenue du contrat ou de l'accord, et donc éventuellement pendant la durée de validité de la PanoramaCard Thunersee. Dans ce cas, le titulaire de la PanoramaCard Thunersee ne dispose, compte tenu des circonstances, d'aucun droit vis-à-vis de Thun-Thunersee Tourismus, du prestataire d'hébergement (avec lequel il n'entretient pas de relation contractuelle concernant la PanoramaCard Thunersee) ou de l'entreprise partenaire concernée.
- 2.11. Aucun remboursement ne sera versé pour des prestations proposées non utilisées.

3. Utilisation des prestations incluses dans la carte

- 3.1. Les prestataires de services s'engagent à vérifier la validité de la PanoramaCard Thunersee lors de l'octroi d'une prestation préférentielle.
- 3.2. À cet effet, ils scannent le code QR, saisissent le numéro de carte dans le système ou effectuent un contrôle visuel avant l'utilisation de la prestation.
- 3.3. Si nécessaire, le prestataire peut contrôler l'identité du titulaire au moyen d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport, etc.).

4. Perte

- 4.1. Les PanoramaCards Thunersee perdues peuvent uniquement être remplacées sous forme de duplicata par le prestataire d'hébergement ou l'office de tourisme local.
- 4.2. En cas de perte, la PanoramaCard Thunersee est automatiquement bloquée par le logiciel suite à l'envoi du duplicata.

5. Protection des données

- 5.1. Thun-Thunersee Tourismus se conforme aux dispositions de la loi suisse sur la protection des données (LPD) et de l'ordonnance y relative (OLPD). Le cas échéant, les dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne sont également applicables.
- 5.2. Les données suivantes peuvent être collectées lors de l'inscription en vue de l'obtention de la PanoramaCard Thunersee: civilité, nom et prénom, adresse (rue, numéro, NPA, localité, pays), nationalité, adresse e-mail, date de naissance, durée du séjour, numéro de téléphone. Les informations obligatoires sont signalées en conséquence. Les données saisies doivent être correctes et véridiques.

- 5.3. Thun-Thunersee Tourismus peut collecter, stocker et traiter des données dans la mesure nécessaire ou appropriée pour remplir des obligations contractuelles, maintenir et améliorer les relations avec la clientèle et les normes de qualité et de service, optimiser la sécurité opérationnelle, ou dans l'intérêt de la promotion des ventes, de la conception des produits, de la prévention de la criminalité, des indicateurs et statistiques économiques ou de la facturation. Ces données sont collectées pour les besoins d'établissement ou d'exécution du contrat et de facturation, ou s'il existe de la part de Thun-Thunersee Tourismus un intérêt légitime à la collecte et au traitement des données.
- 5.4. Lors de l'inscription à la PanoramaCard Thunersee, le traitement de la commande peut être effectué, en plus du prestataire d'hébergement, par l'intermédiaire de Thun-Thunersee Tourismus. L'hôte accepte par conséquent que ses données soient utilisées par Thun-Thunersee Tourismus en vue de l'envoi de la PanoramaCard Thunersee.
- 5.5. Dans le cadre du traitement des données, Thun-Thunersee Tourismus respecte le principe de minimisation des données et de limitation du stockage. Les données sont conservées aussi longtemps que la loi l'exige (généralement 10 ans), que Thun-Thunersee Tourismus en a besoin pour fournir d'autres prestations ou qu'il existe un intérêt légitime à le faire.
- 5.6. Il est possible que Thun-Thunersee Tourismus ou le prestataire d'hébergement ait l'obligation de transmettre les données aux autorités ou à des tiers mandatés par les autorités ou de leur en permettre l'accès en vertu de dispositions légales ou d'ordonnances administratives.
- 5.7. Thun-Thunersee Tourismus se réserve en outre le droit de communiquer les données à des tiers en vue de faire valoir des intérêts légitimes ou de les transmettre aux autorités en cas de suspicion d'infraction.
- 5.8. La personne concernée peut obtenir des informations sur les données stockées par Thun-Thunersee Tourismus, le but du traitement, etc. De même, elle dispose d'un droit à la rectification des données personnelles inexacts, d'un droit à la suppression des données (sauf si les données doivent rester disponibles aux termes de dispositions légales), d'un droit à un traitement restreint des données et d'un droit à la portabilité des données. Elle peut également s'adresser au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (www.edoeb.admin.ch).
- 5.9. Pour toute question relative à la protection des données, l'hôte peut écrire à l'adresse thun@thunersee.ch.

6. Utilisation abusive

- 6.1. Toute utilisation abusive de la PanoramaCard Thunersee est punie d'une amende pouvant atteindre CHF 1000. D'autres droits demeurent expressément réservés.
- 6.2. Le titulaire de la carte répond également de l'utilisation abusive de la PanoramaCard Thunersee par des tiers.

7. Droit applicable et for

- 7.1. Le droit suisse est seul applicable. Le for est Thoune.

Thoune, janvier 2025